

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Avis de concours interne pour le recrutement d'adjoints administratifs hospitaliers de 1^{re} classe

NOR : SASH1040219V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier Jacques-Cœur de Bourges (Cher) en vue de pourvoir 4 postes d'adjoint administratif hospitalier de 1^{re} classe, dans les conditions fixées aux chapitres III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, et se décomposant comme suit :

2 postes branche administrative au centre hospitalier George-Sand à Bourges.

2 postes branche bureautique au centre hospitalier George-Sand à Bourges.

Le concours interne d'adjoint administratif de 1^{re} classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et des établissements qui en dépendent, comptant au 1^{er} janvier de l'année du concours au moins une année de services publics effectifs.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur du centre hospitalier Jacques-Cœur, 145, avenue François-Mitterrand, 18020 Bourges Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.